

L'EBRELLEC Jean-Pierre



TECHNICIEN CONSEIL ENERGIES RENOUVELABLES

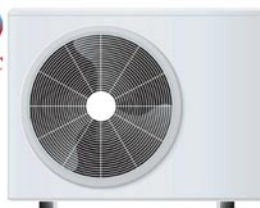
Votre Solution
ECO-nomique,
ECO-logique

29 Bd de la Romanerie
49124 Saint Barthelemy d'Anjou
Tel : 06 67 98 40 18
Email : jean-pierre@lebrelec.fr

Auto entrepreneur chargé par **ECO P.A.C** de la commercialisation de solutions énergétiques (Panneaux solaires - pompes a chaleur - chaudières a condensation - chaudières bois et pellets) auprès des particuliers sur les Pays de Loire.
SIRET : 523 685 642 00010



POMPE A CHALEUR



CHAUDIÈRES A CONDENSATION



CHAUDIÈRES A PELLETS



<http://www.sarlecopac.fr>

La structure a été créée le 1er Janvier 2007. **ECO P.A.C** est une entreprise pionnière dans le domaine des énergies renouvelables.

Une équipe commerciale, un bureau d'étude et des techniciens poseurs vous accompagnent tout au long de votre projet.



Etude, pose, mise en service & SAV



Aérothermie/Géothermie



Panneaux solaire & Photovoltaïques

Onduleur Fronuis

Chauffe eau solaire VAILLANT - THERMOR



Climatisation



Chaudières à condensation & Chaudières bois

De l'étude personnalisée à la pose et ce, jusqu'à l'installation, **ECO P.A.C** s'occupe du processus complet et réalise donc toutes les étapes.

Notre zone s'étend sur sept départements (49-44-85-79-37-72-53).



ENERGIE SOLAIRE

Les objectifs fixés par la France et l'Europe à l'horizon 2020:

Produire 20% de nos besoins en énergie avec des énergies renouvelable.

Diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre.

Comment devenir producteur d'énergie ?

devenez producteur d'une énergie 100% propre, renouvelable, inépuisable et génératrice de revenus !



Pourquoi l'énergie solaire ?

Eviter le réchauffement de la planète
Réduire les émission de gaz à effet de serre



La production électrique d'un panneau solaire dépend de :

L'orientation et l'inclinaison des panneaux

Ensoleillement régional

Puissance installée

PRODUCTION ESTIMEE en kWh/an

Puissance	2940		Ensoleillement				1050	
	Inclinaison des modules PV par rapport à l'horizontale							
	0	20	30	45	50	60		
EST	2717	2655	2562	2423	2377	2192		
OUEST	2717	2902	2933	2863	2840	2670		
SUD	2717	3010	3087	3041	3025	2855		
SUD-EST	2717	2902	2933	2863	2840	2670		
SUD-OUEST	2717	2655	2531	2392	2346	2176		

Le tarif de rachat EDF 0,58€ avec indexation sur 20 ans assure un revenu net d'Impôts.

Exemple : Instalation Sud – Puissance 2940 – ensoleillement 1050 h

Revenu annuel : $3087 \times 0,58 = 1790\text{€}$ / an soit **35 809€** pour 20 ans

Panneaux solaires

Une sélection de produits de qualité

SYSTEME D'INTEGRATION [INTEGRASOLAR](#)

La tuile solaire **la plus performante du marché!**

des modules européens 245Wc

Avec un rendement de **145 watts/m2** **3 kW 20 m2**



Les panneaux de qualité et des garanties

Rendement des panneaux

Garantie constructeur

12 ans a 90%

25 ans a 80%



Onduleur



Garantie **10 ans**

[FRONIUS IG30](#) ou DELTA SOLIVIA2,5

Garantie decennale de l'installation de couverture

Pourquoi et comment devenir producteur ?

Devenir producteur d'électricité photovoltaïque, c'est :

S'assurer un revenu sûr et durable

EDF s'engage à racheter pendant 20 ans l'intégralité de votre production d'électricité

Le prix de vente de l'électricité photovoltaïque est 4 à 8 fois supérieur au prix d'achat de votre électricité au réseau (arrêté du 10 juillet 2006) soit 0.57753 €/kWH au 01 janvier 2010

Pendant la durée de vie de votre contrat (20ans), le tarif de base est ajusté chaque année en fonction de plusieurs paramètres (inflation...)

Revente à EDF de l'électricité produite: engagement sur 20 ans et tarif contractualisé

Crédit d'impôt : fonction de la composition du foyer, jusqu'à plus de 8000€ pour un couple et 200 € supplémentaires par enfants. 2010

Exonération de l'impôt sur le revenu: les revenus issus de la revente de l'électricité sont exonérés d'impôt : Un revenu Net

ATTENTION REDUCTION CREDIT D'IMPOTS EN COURS 25%

Estimation :

Cout moyen d'une installation 16 000€ avec TVA 5.5% (maison plus de 2 ans)

Crédit d'Impôts 2011 à 22,5% 3500€

Solde 12500€

Revenu moyen estimé 1700€/an

Amortissement 7 ans

Pour impacter au minimum la tresorerie voir banquier pour conditions de crédit.

Il est possible de trouver un mode de financement interessant sans sortir 1 €

Votre installation s'autofinance.

Appelez votre technicien conseil



<http://www.sarlecopac.fr>



JEAN-PIERRE L'EBRELLEC

TECHNICIEN CONSEIL ÉNERGIE SOLAIRE

Mobile | 06 67 98 40 18
Mail | jean-pierre@lebrelec.fr
Site | Ecopac.lebrelec.fr
Adresse | 29 Bd de la Romanerie - 49124 ST BARTHÉLÉMY D'ANJOU

Les équipements concernés par le crédit impôts 2010 & 2011:

- 25% Pompe a chaleur air eau
- 40% Chauffe eau thermodynamique (PAC intégrée)
- 15% Chaudière a condensation gaz
- 15% Chaudière a condensation fioul
- 15% Chaudière a condensation bois
- 25% Poêle a bois à buches (installation neuve)
- 25% Poêle a bois à granulés (installation neuve)
- 40% Poêle a bois à buches (en remplacement)
- 40% Poêle a bois à granulés (en remplacement)
- 25% Récupération d'eau de pluie
- 50% Chauffe eau solaire
- 50% Chauffage solaire
- 22,5% Panneau photovoltaïque
- 50% Eolienne
- 15% Fenêtres double ou triple vitrage
- 25% Isolation combles
- 25% Isolation de façade